31 janvier 1783 : naissance de l'Amiral Hugon



Gaud-Amable Hugon (1783-1862)

UNE PUISSANTE FAMILLE GRANVILLAISE

La famille Hugon est attestée à Granville depuis au moins le règne de Henri IV et compte plusieurs branches qui se différencient, même au sein d'une fratrie, par un nom de sieurie, réel ou de fantaisie : Hugon de La Cocquerie, Hugon de La Noë, Hugon de La Cour, Hugon de Grandjardin, Hugon de Haute-Houle, Hugon de Hautmesnil, Hugon de La Tour, Hugon du Puy, Hugon du Pre, Hugon des des diverses graphies comme Hautmesnil-Hugon, Dupuits-Hugon, Hugon-Desdemaines, Desdemaines-Hugon, etc. Tous ces Hugon granvillais, à la limite (parfois trouble) entre noblesse et bourgeoisie, portent les mêmes armes d'azur à deux lions d'or. A la fin du règne de Louis XIV, faute de s'être fait régulièrement enregistrer, les Hugon doivent s'acquitter d'une amende et reçoivent des armes octroyées d'office, enregistrées à l'Armorial Général en 1703. Ces nouvelles armes, un parti cousu à la chausse-trappe et à la fasce ouvrée, ne seront jamais portées mais figurent dans les registres officiels.





Le plus illustre représentant de cette famille est Jean Hugon, Archevêque *in partibus* de Cyrène en 1657 et mort en 1689. Mais les Hugon sont essentiellement une famille de marins. Après avoir appris dans leur jeune temps le dur métier de la mer, nombre d'entre eux deviennent capitaines, puis, l'âge venu, se retirent et deviennent armateurs et négociants maritimes. Plusieurs Hugon se lancent dans la guerre de course aux 17 et 18èmes siècles. En 1747 et 1748, deux d'entre eux reçoivent une épée d'honneur octroyée par le Roi de France Louis XV. Il s'agit de Joseph Deprey-Hugon, Capitaine de la frégate de Granville *La Revange* de 200 tx et 34 canons, et de Thomas Hautmesnil-Hugon, Capitaine de la frégate de Granville *Le Conquérant* de 160 tx et 21 canons. D'autres s'illustrent dans le commerce, comme Jacques Hugon de La Noë lequel est, en 1763, facteur de la Compagnie

d'Afrique en charge du comptoir de Bône et détient le monopole de la pêche du corail dans les Beylerbeys d'Alger et de Tunis. Un peu plus tard, la Baronne d'Empire Dame RAOULT-HUGON est Surintendante de la Maison Impériale. Cette puissante famille tient une place prépondérante à Granville et s'y partage, avec quelques autres familles d'armateurs, la plupart des offices et magistratures.

L'AMIRAL GAUD-AMABLE HUGON

En 1732, le Capitaine Thomas Hautmesnil-Hugon épouse à Granville Julienne Lucas, d'où un fils, Louis Hugon (1735 +1787), Sieur de Hautmesnil, Prieur-Consul de Granville, c'est-à-dire Président de ce qui deviendra le Tribunal de Commerce. Il épouse Jeanne-Julienne-Félicité Ganne, d'où trois enfants : Thérèse-Amable Hugon née en 1766, François Hugon né en 1771 et Gaud-Amable Hugon.

Gaud-Amable Hugon est né le 31 janvier 1783 à Granville, et est orphelin de père quatre ans plus tard. En 1793, à peine âgé de 10 ans, il s'engage comme mousse puis sert comme novice. Breveté de l'Ecole d'Hydrographie de Granville, il est Enseigne de Vaisseau en 1810. Après les campagnes de l'Empire, le Capitaine de Frégate Hugon est nommé en 1823 Gouverneur de l'île et du fort de Gorée, alors plaque tournante de la navigation et du commerce avec l'Afrique Occidentale, et assume en 1824 et 1825 les fonctions de Gouverneur intérimaire du Sénégal. Promu Capitaine de Vaisseau en 1825, il se porte volontaire pour l'expédition franco-russobritannique contre la Turquie lors de la guerre d'indépendance de la Grèce (1824-1829). Sa belle conduite sous l'Amiral Henri de RIGNY à la bataille navale de Navarin (27 septembre 1827), où il coule une frégate turque, est sanctionnée, sur l'instigation de Lord Byron, par la Médaille des Philhellènes (dite Médaille de Navarin). A la tête de la Division d'Escadre de Toulon, il débarrasse l'archipel de la Mer Egée des pirates qui l'infestaient. En 1830, il commande le convoi de transport du corps expéditionnaire à Alger puis assure pendant plusieurs mois le convoyage entre la France et l'Algérie du ravitaillement des troupes débarquées. Contre-Amiral en 1831, il occupe le poste sensible de commandant des stations navales du Tage. Les qualités d'organisateur, mais aussi de diplomate, dont il avait déjà fait preuve, le font choisir pour commander les stations navales du Levant en 1833. Rappelé en France, il est Président du Conseil des Travaux Maritimes en 1837. Vice-Amiral en 1840, Gaud-Amable Hugon est envoyé en mission à Istambul pour contrebalancer auprès de la Sublime Porte les ingérences russes et anglaises. Après avoir commandé l'Escadre de Méditerranée, il se retire du service actif et partage sa vie entre Paris et Granville. Participant activement à la vie politique du Second Empire, il siège comme Sénateur de 1852 à sa mort, survenue à Paris le 1er décembre 1862, et est inhumé au cimetière du Père-Lachaise.

Les décorations prestigieuses de l'Amiral Hugon jalonnent les étapes de sa carrière militaire et diplomatique : Officier (1825), Commandeur (1830) puis Grand-Croix (1851) de la Légion d'Honneur, Chevalier (1818) puis Commandeur (1829) de Saint-Louis, Médaille des Philhellènes (Grèce 1828), Chevalier du Bain (Royaume-Uni 1828), Grand-Croix de Sainte-Anne de Russie (1829), Chevalier de la Tour-et-de-l'Epée (Portugal 1833), Grand-Croix du Sauveur de Grèce. Il reçoit en 1851 la Médaille de Sainte-H&lène, attribuée aux anciens combattants des guerre de la Révolution et de l'Empire. Il est créé Baron à titre personnel par Lettres Patentes du

4 juin 1830, puis confirmé comme Baron Héréditaire par un Brevet Impérial de 1861. Une petite île de Nouvelle-Calédonie, l'île Hugon, porte le nom de l'Amiral granvillais.

A Granville, ce bienfaiteur de l'hôpital-hospice et du Collège Maritime a laissé le souvenir d'un homme humble et bienveillant, dont la courtoisie se doublait d'une large culture, et ce vieux marin aimait à discuter avec les hommes de mer de tout grade, sur le port ou chez lui. Sa maison familliale, dont il subsiste une partie importante, est située entre la rue Sainte-Marie et l'impasse Amiral Hugon, au bout d'une cour jadis arborée, dans le prolongement de la rue de l'Aumône (actuelle rue de l'Amiral Hugon). Le mur d'enceinte était, jusque dans les années 1990, orné de boulets de canon en pierre, vestiges des combats du 15ème siècle.

Homme de son temps, l'Amiral Hugon prônait pour la Marine de Guerre, la propulsion par des hélices mûes par des chaudières à vapeur... mais il affirmait aussi qu'un marin doit être formé à la mer sur un voilier. Il avait renoncé aux armes traditionnelles de sa famille et avait fait enregistrer des armes personelles rappelant, comme c'était alors la mode, sa carrière : une ancre, un pavillon oriental et une proue de navire. Ses armes, avec le manteau des Sénateurs de l'Empire, la couronne de Baron, la Grand-Croix de la Légion d'Honneur, les trois étoiles et les ancres de son grade, ont fière allure. Elles auraient mérité de figurer au fronton de la résidence qui porte son nom, au lieu de la piètre image de barcasse à demi démâtée qui est accrochée au-dessus de la porte.



Armes de l'Amiral Hugon

UNE DESCENDANCE COLLATERALE

Mais l'Amiral-Baron n'a pas laissé de descendance directe pour porter son nom, son titre et son blason. Sa sœur aînée, Thérèse-Amable Hugon (1766-+1823) avait épousé le 29 janvier 1788 Pierre-Jacques-Francois De La Forterie, et leur fille, Julie de La Forterie, avait à son tour épousé le Général Clair-Désiré Le Tourneur, Chevalier de Saint-Louis et Commandeur de la Légion d'Honneur, d'où un fils, le Capitaine de Vaisseau Désiré Le Tourneur (Granville 1er juillet 1828 - †Granville 12 décembre 1874). A sa demande, le Capitaine Le Tourneur est créé Baron héréditaire en réversion du titre de son grand-oncle maternel par Lettres Patentes de la Grande Chancellerie du Sceau en date du 14 septembre 1864, avec règlement d'armoiries et modification d'état-civil. Le Capitaine Le Tourneur a donné le jour à toute une lignée de Barons Letourneur-Hugon granvillais qui portent le même blason que l'Amiral-Baron, bien loin des anciennes armes familiales des Hugon.